

LE MOT DU DIRECTEUR



La lutte **contre tout comportement** pouvant être qualifié de corruption et de trafic d'influence est une **priorité absolue du Groupe Compagnie des Alpes**.

Un plan de prévention de la corruption a été mis en place à cet effet. Il s'applique à toutes les sociétés du Groupe.

L'intégrité est au cœur de tout ce que nous entreprenons.

C'est une priorité qui s'inscrit plus largement dans une **volonté permanente de respecter** nos parties prenantes telles que nos collaborateurs, actionnaires, clients, partenaires et les pouvoirs publics, et de mettre tout en œuvre **pour garantir l'exercice de nos activités, en toute légalité, de manière responsable, transparente et éthique**.

La crédibilité de notre image de marque, la qualité du travail de chacun et la pérennité de nos activités en dépendent.

Je compte sur vous pour veiller à l'application, par vous-même et vos équipes, de l'ensemble des règles exposées dans le présent Code et dans les politiques qui y sont associées.

Dominique Thillaud
Directeur Général